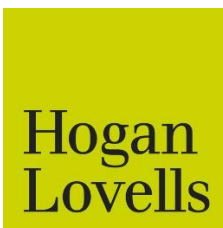


PARTENAIRES

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

Avec 85 ans d'existence et aujourd'hui plus de 400 avocats, **CMS Bureau Francis Lefebvre** est l'un des tous premiers cabinets d'avocats de droit des affaires en France.

De création récente, ayant pour ambition de développer une activité jusqu'alors sous-dimensionnée au sein du cabinet, le département « Droit bancaire et financier » de CMS Bureau Francis Lefebvre regroupe une vingtaine d'avocats. Malgré son jeune âge, le département « Droit bancaire et financier », qui peut s'appuyer sur l'excellence des autres équipes de CMS Bureau Francis Lefebvre, voit déjà son expertise largement reconnue.



Hogan Lovells est un cabinet d'avocats mondial qui accompagne les entreprises, les institutions financières et les organismes d'Etat sur l'ensemble de leurs problématiques juridiques tant au niveau local que sur le plan international.

Le bureau parisien de Hogan Lovells compte aujourd'hui plus de 130 avocats qui travaillent étroitement avec leurs homologues des autres bureaux de leur réseau international.

La pratique Finance de Hogan Lovells est composée de plus de 40 avocats à Paris.

L'ASSOCIATION

Créée en 2011, l'**Association du Certificat de Droit Bancaire et Financier** de l'Université Paris II a pour objectif de promouvoir et de représenter la formation du Certificat.

L'Association organise chaque année une conférence sur un sujet d'actualité avec des intervenants reconnus de la place parisienne. Ces conférences sont l'occasion de débattre sur les aspects pratiques de notions étudiées lors des enseignements prodigués.

Au cours de l'année, l'Association organise des ateliers pratiques avec ses partenaires pour développer les qualités professionnelles des étudiants.

L'association veille également à entretenir un esprit de solidarité et d'entraide entre les différentes promotions.



CONTACT

association.cdbf@gmail.com

SITE INTERNET

www.cdbf-paris2.fr

FACEBOOK

Certificat de Droit Bancaire et Financier - Paris II



CERTIFICAT DE DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

LE MOT DU DIRECTEUR

« Le Certificat de Droit bancaire et Financier a été créé en 2011 dans le cadre d'un projet plus global. Il s'agit, d'abord, de familiariser des étudiants de niveau Master 1, sélectionnés pour leurs qualités juridiques et linguistiques, avec les aspects internationaux de la matière, qui sont devenus aujourd'hui essentiels.

L'objectif est également de mettre en place, au sein de l'université Paris II, une filière d'excellence qui, sur les deux années de master, permette de former les futurs professionnels d'un secteur à forte valeur ajoutée.

La qualité et l'implication des intervenants sont le gage du succès. »

Hervé SYNDET, *Directeur du Certificat de Droit Bancaire et Financier,*
Agrégé de droit privé et de sciences criminelles,
Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II).



ORGANISATION DES ÉTUDES

Les enseignements sont assurés par des universitaires de renom et des praticiens reconnus.

1^{er} SEMESTRE	Régulation bancaire et financière internationale et européenne Thierry Bonneau, <i>Professeur agrégé des facultés de droit</i>
------------------------------------	--

La première partie de l'année est consacrée à l'étude de la Régulation bancaire et financière internationale et européenne. Le professeur Thierry Bonneau assure cet enseignement. Après une introduction visant à présenter le contexte actuel de la régulation, sont étudiés l'encadrement international et l'encadrement européen au travers des acteurs de la régulation puis les thèmes élémentaires et complémentaires de la régulation.

Examen : Oral sur la matière (noté sur 20)

2^{ème} SEMESTRE	Droit financier américain Sami Toutounji, <i>Avocat associé du cabinet Shearman & Sterling LLP</i>
-------------------------------------	--

La seconde partie de l'année est consacrée à l'étude du « Securities Law », le droit financier américain. Sami Toutounji, avocat associé du cabinet Shearman & Sterling LLP, est chargé d'en assurer l'enseignement.

Au programme : le fondement du droit boursier américain et son évolution dans le temps, notamment la définition des principales règles de placement sur le marché américain, les mécanismes de protection des investisseurs et son organisation.

Examen : Oral sur la matière (noté sur 20)

2^{ème} SEMESTRE	Etudes des cas Georges Affaki, <i>Avocat au Barreau de Paris</i>
-------------------------------------	--

Georges Affaki, avocat au Barreau de Paris, est chargé des conférences de méthode. Elles ont pour but de développer un aspect plus pratique et concret du Droit Bancaire et Financier, tout en familiarisant les étudiants aux problématiques qu'ils seront amenés à rencontrer au cours de leurs années d'études supérieures ou une fois entrés dans la vie professionnelle.

Examen : contrôle continu

Le certificat est délivré à l'étudiant qui obtient une moyenne de 10/20 (mention AB à 13/20, B à 15/20, TB à 17/20).

CONDITIONS D'ADMISSION

Prérequis : niveau d'anglais suffisant pour suivre des cours de droit américain (justifié par le First Certificate - Université de Cambridge, ou le TOEFL, ou, à titre transitoire, le résultat d'un entretien).

- Être inscrit en Master 1 Droit mention Droit des affaires ou en Master 1 Droit mention Droit Européen au sein de l'Université Panthéon-Assas et suivre, au titre de leur cursus, le cours de droit et économie bancaires et le cours de droit des marchés financiers.

- Avoir été accepté après examen du dossier universitaire de l'étudiant : le diplôme du collège de droit, les mentions aux examens ainsi que les stages effectués par l'étudiant en cabinet ou en entreprise sont appréciés.

Promotion limitée à 25 étudiants.